

Commune de PAYNS

Réunion du conseil municipal du 31 mars 2022

Réunion du conseil municipal du 31 mars 2022

Présents : M. SAINTON Michel, M. VILLAIN Philippe, Mme POTAUFEUX Marylène, Mme SOUVERAIN Elisabeth, M. LACAILLE Gérard, Mme LEBRUN-HUTINEL Françoise, M BOUTRELLE Thierry, Mme GIANNINI Evelyne, Mme ANDRE JEAN Céline, Mme PICOT Florence

Absents excusés : Mme DESCHAMPS Sophie donne procuration à Mme POTAUFEUX Marylène, M GALLOIS Olivier, Mr TRAMUT Adrien, Mr DALLEMAGNE Bruno

Absent : Mr BASSUT Laurent

Mme ANDRE JEAN Céline a été nommée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 24 février 2022
- Approbation du compte de gestion du receveur municipal et du compte administratif du budget de la commune 2021
- Affectation du résultat du budget de la commune de l'année 2021
- Budget primitif de la commune 2022
- Taux d'imposition des taxes locales pour 2022
- Subventions aux associations locales pour 2022
- Approbation du compte de gestion du receveur municipal et du compte administratif du budget annexe « lotissement des menuisiers » 2021
- Budget primitif 2022 du « lotissement des menuisiers »
- Convention de mandat pour la réalisation du lotissement des menuisiers
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Le compte rendu du conseil municipal du 24 février 2022 dernier a été transmis par voie dématérialisée lors de leur convocation au présent conseil. Aucune remarque n'est formulée. Le conseil municipal approuve le compte rendu du 24 février 2022.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET DE LA COMMUNE

COMPTE DE GESTION 2021 :

Le résultat du compte de gestion du budget de la commune pour l'exercice 2021 est en concordance avec le résultat du compte administratif 2021. Le conseil municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget de la commune 2021 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 s'établissant ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 909 759.87 €

Recettes : 1 076 552.57 €

Résultat de l'exercice : 166 792.70 €

Section d'investissement :

Dépenses : 813 511.47 €

Recettes : 605 246.26 €

Résultat de l'exercice : -208 265.21 €

Résultat de l'exercice 2021 : -41 472.51 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2020 :

Fonctionnement : 262 331.02 €

Investissement : 20 362.34 €

Total excédent reporté de l'exercice 2020 : 282 693.36 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 : 241 220.85 €

Restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : 247 267.07 €

Recettes : 344 000.00 €

Solde des RAR : 96 732.93 €

Résultat net au 01/01/2022 : 337 953.78 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2021

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté : 262 331.72 €

Résultat de l'exercice : 166 792.70 €

Excédent au 31 décembre 2021 : 429 123.72 €

Affectation en réserves R1068 en investissement : 91 169.94 €

Report en fonctionnement R 002 : 337 953.78 €

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE :

Le conseil municipal vote le budget 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 410 566.77 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 1 203 769.94 € pour la section d'investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES :

Le conseil municipal vote les taux d'imposition suivants pour 2022 :

Foncier bâti : 38.56 %

Foncier non bâti : 19,22 %

Le conseil décide ne pas augmenter les taux d'imposition.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES POUR 2022

Coopérative scolaire école primaire et maternelle : 1200 €

Centre Communal d'Actions Sociales : 4576.83 €

Prévention routière : 100 €

Groupe Escalade Payns : 1200 €

Assoc. Culturelle Hugues de Payns : 1100 €

FNACA :	150 €
ESC Melda :	700 €
ADMR :	1500 €
Les amis de l'Ouen :	350 €
Souvenir français :	20 €
Handisport :	125 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ANNEXE Lotissement Les Menuisiers

COMPTE DE GESTION 2021

Le résultat du compte de gestion du budget annexe du lotissement des menuisiers pour l'exercice 2021 est en concordance avec le résultat du compte administratif 2021. Le conseil municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget annexe du lotissement des Menuisiers 2021 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 s'établissant ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 244 627.55 €
 Recettes : 511 542.65 €
 Résultat de l'exercice : 266 915.10 €

Section d'investissement :

Dépenses : 352 272.25 €
 Recettes :
 Résultat de l'exercice : -352 272.25 €
Résultat de l'exercice 2021 : -85 357.15 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2020 :

Fonctionnement : -107 644.70 €
 Investissement :
Total déficit reporté de l'exercice 2020 : -107 644.70 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

Fonctionnement : 159 270.40 €
 Investissement : -352 272.25 €
Total résultat de clôture de l'exercice 2021 : -193 001.85 €

BUDGET PRIMITIF 2022 LES MENUISIERS :

Le conseil municipal vote le budget 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 465 514.24 € pour la section de fonctionnement et de 352 272.25 pour la section d'investissement.

CONVENTION DE MANDAT POUR LA REALISATION DU LOTISSEMENT DES MENUISIERS :

Mr le Maire expose au conseil municipal que la commune de Payns et Mr Gontran BOUCHOT ont réalisé l'aménagement de la rue Jeanne Du Puy-Vatan dans le lotissement des menuisiers.

Mr le Maire explique que la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la commune et qu'il a été établi une convention de maîtrise d'ouvrage avec Mr BOUCHOT précisant l'organisation et les modalités financières concernant les travaux communs aux deux parties.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal APPROUVE l'établissement d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec M BOUCHOT.

QUESTIONS DIVERSES :

Le maire fait part au conseil municipal de l'organisation des prochains événements et festivités à venir :

- Le matin du vendredi 15 avril, le maire, ses adjoints et des membres du CCAS passeront rendre visite aux anciens qui n'ont pas pu assister au repas de mars dernier en raison d'un problème de santé en vue de leur remettre un cadeau.
- Le vendredi 29 avril est prévu une cérémonie de remise des prix du fleurissement, invitation des nouveaux habitants et remise de diplômes aux pompiers.
- Le 21 mai est prévue l'inauguration des dernières constructions effectuées sur la commune. (Salle des sports Claude Martini, Agrès sportifs, vestiaire de la salle des sports, étage de la mairie)